



Les valeurs véhiculées par la FFTir

Actuellement, au niveau mondial, le Tir est , en nombre de licenciés le troisième sport individuel pratiqué et la cinquième discipline olympique.

Le tir est donc un sport à part entière en même temps qu'un loisir; sport d'adresse au même titre que le golf ou le tir à l'arc, il est accessible à tous dès l'adolescence permettant à toute la famille de se retrouver autour de la pratique d'une activité sportive.

Sport complet, le tir sportif nécessite une bonne forme physique et mentale ; c'est une école de concentration et de maîtrise de soi ; comme beaucoup d'autres sports , il prône les valeurs fondamentales du respect de la règle, du respect de soi et des autres. Par essence, il bannit la violence. Il est pratiqué dans des stands de tir, en toute sécurité, par des personnes issues de toutes les classes sociales.

Il est une source d'enrichissement de soi en développant les valeurs d'engagement, de persévérance, du goût de l'effort. Plus spécifiquement, le tir sportif enseigne la concentration, l'humilité et la sagesse. Par l'apprentissage de la maîtrise de l'esprit et du corps, il est idéal pour maîtriser la gestion du stress. Le tir sportif apporte l'équilibre.

Contrairement aux idées reçues, le tir sportif n'est pas classé dans la catégorie des "sport à risques". Les compagnies d'assurance, notamment,

constatent que les accidents dans le cadre de sa pratique régulière sont rarissimes, dans les stands, les tireurs sont encadrés par des moniteurs formés de manière rigoureuse au respect des règles de sécurité.

Outre le respect des valeurs traditionnelles du sport que sont l'engagement, l'esprit d'équipe, la fraternité, le contrôle et le dépassement de soi, la pratique du tir enseigné par la FFTir repose en outre, sur un certain nombre de valeurs éthiques propres qu'il est strictement interdit de transgresser sous peine d'exclusion immédiate. Ce sont:

- le respect de l'arme en tant que matériel sportif et la compréhension que la peur de l'arme à feu n'est pas justifiée : elle n'est, en effet, pas dangereuse en soi mais par son utilisation irréfléchie ou non maîtrisée au même titre qu'une voiture, par exemple.
- une pratique exclusive sur des cibles excluant toute représentation humaine, qu'elles soient fixes, mobiles ou cassables, en papier, métalliques ou en argile (plateau).
- l'interdiction absolue de viser quelqu'un ;
- le respect absolu des règles et des comportements de sécurité édictés par la FFTir ainsi que par les fédérations internationales gérant les différentes disciplines sportives de tir.

Ces valeurs de la Fédération Française de Tir sont mises en avant dans son dispositif progressif d'apprentissage [nommé Cibles Couleurs](#)

Missions et champs de compétences

La Fédération Française de Tir est une fédération olympique agréée par le ministre chargé des sports et participant à l'exécution d'une mission de service public.

A ce titre, elle est chargée de l'organisation et du développement du tir sportif de loisir et de compétition.

Elle a pour objectif l'accès de tous à la pratique des activités physiques et sportives en s'interdisant toute discrimination. Elle veille au respect de ces principes par ses membres ainsi qu'au respect de la charte de déontologie du sport établie par le Comité National Olympique et Sportif Français.

Dans le respect des principes généraux du droit, elle dispose d'un pouvoir disciplinaire sur les groupements sportifs qui lui sont affiliés et de leurs licenciés et fait respecter les règles techniques et déontologiques des disciplines qu'elle gère.

La FFTir est notamment chargée de:

- l'organisation des compétitions, des concours et des manifestations diverses
- l'organisation de cours, de stages de formation, de conférences, d'exposition ou la participation à ceux-ci,
- la publication de bulletins officiels et tous documents ou instructions